

Revitalisation des centres-bourgs

Comment inscrire la revitalisation d'un centre-bourg dans une démarche de ville durable ?

Perrine BAUMANN

Karine DELABY

Crédit photo : Arnaud Bouissou/MEDDTL



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr

CONTENU DE L'ATELIER

- Présentation de la thématique
- Intervention de M. Laurent SOUVAY, EcoQuartier la Ferme Forgeronne, Vosges
- Intervention de ... , comme de Bruyères ayant adopté un Agenda 21
- Echanges
- Restitution



Présentation de la thématique

Les démarches de Ville Durable sont diverses

- Label national EcoQuartier
- Agenda 21
- **RFSC** – cadre de référence de la ville européenne durable (www.rfsc.eu)
- Revitalisation des centres-bourgs
- Ecocités
- TEPCV
- PCAET
- Ateliers de territoires



Présentation de la thématique

Chaque démarche a permis de développer des réseaux nationaux et/ou régionaux

Elles ont permis de concevoir et diffuser des outils

Elles peuvent entrer au service de la revitalisation des centres-bourgs



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Le Label EcoQuartier

La démarche EcoQuartier est basée sur une grille d'engagements qui peut être utilisée pour toute opération d'aménagement

Elle donne également lieu à des rencontres d'échanges entre pairs

Elle offre des outils d'aide à la conception des opérations d'aménagement (exemple, [boîte à outils](#) EcoQuartier en milieu rural)



DÉMARCHE ET PROCESSUS

CADRE DE VIE ET USAGES

DÉVELOPPEMENT
TERRITORIAL

ENVIRONNEMENT ET CLIMAT

1	Réaliser les projets répondant aux besoins de tous en s'appuyant sur les ressources et contraintes du territoire	6	Travailler en priorité sur la ville existante et proposer des formes urbaines adaptées pour lutter contre l'étalement urbain	11	Contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire	16	Produire un urbanisme permettant d'anticiper et de s'adapter aux risques et aux changements climatiques
2	Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne	7	Mettre en œuvre les conditions du vivre ensemble et de la solidarité	12	Favoriser la diversité des fonctions et leur proximité	17	Viser la sobriété énergétique et la diversification des ressources au profit des énergies renouvelables et de récupération
3	Intégrer la dimension financière tout au long du projet dans une approche en coût global	8	Assurer un cadre de vie sûr et qui intègre les grands enjeux de santé, notamment la qualité de l'air	13	Optimiser l'utilisation des ressources et développer les filières locales et les circuits courts	18	Limitier la production des déchets, développer et consolider des filières de valorisation et de recyclage dans une logique d'économie circulaire
4	Prendre en compte les pratiques des usagers et les contraintes des gestionnaires tout au long du projet	9	Mettre en œuvre une qualité urbaine, paysagère et architecturale	14	Favoriser les modes actifs, les transports collectifs et les offres alternatives de déplacement	19	Préserver la ressource en eau et en assurer une gestion qualitative et économe
5	Mettre en œuvre à toutes les étapes du projet et à l'usage, des démarches d'évaluation et d'amélioration continue	10	Valoriser le patrimoine (naturel et bâti), l'histoire et l'identité du site	15	Favoriser la transition numérique vers la ville intelligente	20	Préserver et valoriser la biodiversité, les sols et les milieux naturels



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Agenda 21

Démarche lancée en 1992, d'élaboration d'un plan d'actions pour le 21^e siècle.

Elle est basée sur

5 objectifs	5 éléments de démarche
<ul style="list-style-type: none">• Lutte contre le changement climatique• Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources• Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations• Épanouissement des êtres humains et qualité de vie• Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables	<ul style="list-style-type: none">• Participation des acteurs• Organisation du pilotage• Transversalité des approches• Évaluation partagée• Stratégie d'amélioration continue

Agenda 21

Cette démarche a également créé un réseau national et régional.

Elle a permis de construire et diffuser des outils d'élaboration, utilisables dans les projets de territoires, telle que la revitalisation d'un centre-bourg

(exemple, des publications de retours d'expérience)



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Place aux cas concrets



PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Grand Est

www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr